

A retenir : Après tous les BACS poursuites d'études en lycée à l'université, dans une grande école et aussi en formation par alternance (CFA, GRETA...)

**BAC
GENERAL**

**BAC
TECHNOLOGIQUE**

**BAC
PROFESSIONNEL**

**TERMINALE
GENERALE**

**TERMINALE
Technologique**

**TERMINALE
Professionnelle**

C.A.P.
CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

**1^{ère}
Générale**

**1^{ère}
Technologique**

**1^{ère}
Professionnelle**

CAP 2

SECONDE GT

Seconde générale **et** technologique

SECONDE PRO

Seconde professionnelle

CAP 1

Voie Générale et Technologique

Voie professionnelle

TROISIEME

La voie Professionnelle

Préparer un CAP, un BAC Pro

Objectifs

- **CAP** : se former à un **métier précis** (coiffeur, photographe, cuisinier, boulanger,...) parmi **250** spécialités.
- **BAC PRO** : se former dans un **domaine professionnel** (hôtellerie, secrétariat, électronique, travaux publics,...)

Contenu

- **15 h à 20 h** d 'enseignement technologique et professionnel
- **13 h à 14 h** d 'enseignement général
- Des périodes de **stages** en entreprise

Préparation

- En formation initiale en **Lycée Professionnel**
- En alternance en Centre de Formation d'Apprentis (**CFA**)

L'affectation en lycée professionnel

- Les capacités d'accueil sont limitées,
- Chaque élève dispose de 5 vœux,
- Un tri informatisé se fait sur la base des dossiers scolaires des élèves (résultats, appréciations)

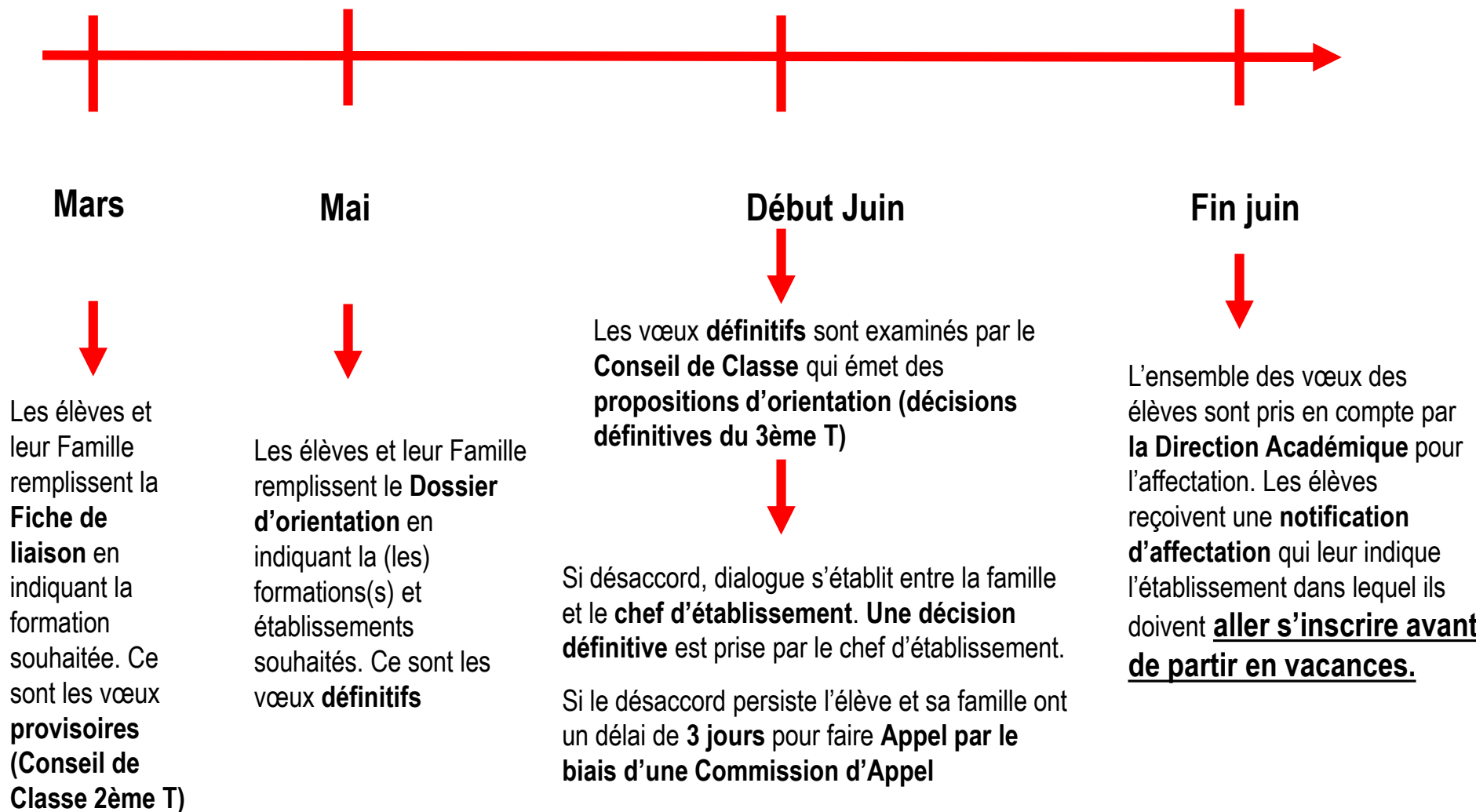
L'entrée en apprentissage

Préparer un CAP, un BAC Pro

- l'élève doit trouver un maître d'apprentissage (un patron)
- le contrat d'apprentissage se signe entre le patron/la famille/le CFA
- L'apprenti partage son temps entre le CFA et son entreprise (environ $\frac{1}{3}$ - $\frac{2}{3}$)
- L'apprenti perçoit un salaire qui dépend de son âge et de son année d'étude.

L'année de 3^{ème} : REFLEXION, DIALOGUE et DECISION

2^{ème} et 3^{ème} Trimestre



Organisation de la classe de seconde générale et technologique

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES : 28 h 30

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Enseignements	Nombre d'heures de cours par semaine
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante 1	5 h 30
Langue vivante 2	
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Éducation civique, juridique et sociale	0 h 30

Enseignements d'exploration

L'élève doit choisir deux enseignements correspondant chacun à 1 h 30 de cours par semaine soit 3 h au total.

Accompagnement personnalisé

Chaque élève en bénéficie à raison de deux heures par semaine pour l'aider dans les disciplines où il a des difficultés, lui permettre d'approfondir ses connaissances dans les autres ou l'aider à construire son parcours d'orientation.

Option

L'élève peut choisir une option de 3 h par semaine.